special collections
DOUGLAS LIBRARY

QUEEN'S UNIVERSITY AT KINGSTON

KINGSTON ONTARIO CANADA

MES RÉFLEXIONS
SUR
LA CONSTITUTION
FRANÇAISE.

1er mai 1791

Réflexions d'un modéré sur la Constitution française qu'on tarde tant à mettre sur pied par suite du manque d'entente entre les citoyens, qui ignorent le prix de cette Constitution grâce à laquelle le pays pourra jouir enfin de la paix, de l'ordre et de la liberté

AG 1571

AC911.1792.M47

MES RÉFLEXIONS

SUR

LA CONSTITUTION FRANÇAISE.

En vérité je tombe des nues ! je ne suis qu'un homme naturel, et simplement uni aux liens de la société ; mais je ne conçois pas qu'avec des Français qui possèdent des mœurs, du génie, de l'esprit et des talens, il y ait tant de peine à fixer une Constitution qui, plus ou moins, était indispensablement nécessaire. De quoi s'agit-il ? De ranger les affaires d'une Nation ? Eh bien ! tous les citoyens doivent s'y prêter. Faut-il pour cela des rébellions, des violences, des tribulations, des fureurs et des massacres ? Faut-il que les citoyens se déchirent entr'eux, qu'ils s'outragent, qu'ils se molestent ? Faut-il enfin s'anéantir dans un cahos de bouleversement, parce qu'il est convenable d'établir un ordre national, d'utilité et de justice ? Les uns imaginent que le Roi est lésé dans ses droits, et n'est pas libre dans ses volontés ; d'autres, tâchent d'affaiblir le crédit des assignats, indispensables pour remplacer un numéraire ou caché, ou emporté, ou chèrement vendu, qui sont établis sur d'hypothèques les plus solides, et qui, dans leur naturelle division, ne donneraient que 500 liv. par tête, au nombre seulement de quatre millions de citoyens. Les uns jettent l'effroi dans des ames simples et timorées, et leur montrent l'enfer ouvert sous leurs pieds, parce qu'il est établi un serment politique

pour les Prêtres, que les uns approuvent, que d'autres n'approuvent pas; que les uns rejettent après l'avoir approuvé, que d'autres adoptent après l'avoir rejetté; et tout cela amène des altercations et des désordres; tout comme si les controverses des gens d'Eglise pouvaient porter atteinte aux sentimens de religion qui sont dans nous; si cela était, il y aurait bien du tems que nous n'en aurions plus; d'autres enfin, se sont émigrés pour être furieux à leur aise, maudire la Constitution, combiner des moyens pour la détruire au péril de leur vie, et de celle de toute espèce de Citoyens de leur Patrie, parce qu'on les a privés de leurs titres, de leurs privilèges et de leurs décorations; comme si pour être distingué, il fallait plus que du pain et des vertus. Que signifie tout cela? Français! comment êtes-vous devenus? Quoi! vous avez le trésor de votre bonheur dans vos mains, par toutes les bonnes qualités qui vous sont naturelles, et vous le profanez! Sincérement, je ne vous reconnais plus; étudiez-vous un moment, et peut-être blâmerez-vous vos transports, et reconnaîtrez-vous tout le prix de votre Constitution.

PREMIER APPERÇU DE LA CONSTITUTION.

VIVRE LIBRE, OU MOURIR.

Ces paroles expriment avec énergie que l'homme sent dans lui-même le véritable attribut de son essence, et que son existence serait une existence morte, si cette douce et sage liberté, qui doit être la compagne inséparable de ses pensées et de ses bonnes actions, trouvait une gêne et des entraves par des injustes pouvoirs de force et de contrainte; tout-à-fait opposés aux volontés d'un Être Suprême qui a bien voulu le pourvoir de ce don précieux, pour distinguer le plus beau de ses ouvrages. Con-

cevons donc le sens naturel de ces paroles, et avouons qu'à moins que l'homme sorte des bornes de son devoir, et qu'il se dégrade par des vices qui seraient préjudiciables à l'ordre social, aucun être n'étant que homme comme lui, ne peut ni contraindre, ni mettre des entraves à sa liberté.

Les droits de l'Homme, et son égalité.

Ces titres sont justes, quant à l'homme lui-même ; mais pour en développer la vérité, et la mener à son but à travers toutes les gradations qui font paraître superficiellement tant de différences variées dans la situation de l'homme, (arrangement pourtant d'autant plus merveilleux, qu'en soutenant le principe d'égalité, donne une étendue immense à des variations infinies qui établissent l'harmonie de l'univers), il faut se représenter l'homme dans le plus simple état de la nature. Qu'est-il alors ? Il est un être pensant, qui, par son instinct, se procure les besoins de son existence ; chacun prend une place proportionnée sur la terre, la travaille pour se nourrir, se fait un gîte à l'abri des injures de l'air, se couvre en proportion des sensations des climats, s'unit à une compagne d'un sexe différent, parce qu'il en sent le besoin, il jouit de se représenter dans ses enfans : le voilà dans ce cercle de simple nature où il remplit les vues de la Divinité. Quelle inégalité y a-t-il alors dans l'homme, chacun dans le département d'une possession nécessaire ? Quelle est la différence de leurs droits ?

Mais l'homme qu'a-t-il fait ? Insensiblement dans le feu de son imagination et dans la vivacité de son esprit qui étaient véritablement dans lui par les dons d'un créateur qui a voulu le distinguer des autres créatures, qu'a-t-il fait ? Il a reconnu que quoique les moyens de son existence lui fussent suffisans, il lui était possible de leur donner plus de grandeur et plus d'éclat...... Alors

l'homme s'est communiqué par la réunion des idées, et formons, a-t-il dit, la belle méchanique de la société; et comme les hommes seuls pouvaient en être les matériaux, les droits et l'égalité doivent être incontestables dans l'homme; en voici la juste comparaison.

Nous voulons établir une machine immense dans toutes les proportions quelconques de géométrie; mais il faut, pour que cette machine soit dans son ordre, que toutes les pièces, depuis la plus principale jusques à la plus petite, soient essentiellement de la même matière. Qu'importe alors que cette pièce de bois, qui est de même qualité, soit plus grande ou plus petite, puisqu'il en faut de toute mesure pour établir la machine? Le droit et l'égalité sont toujours dans son principe, quoique les proportions soient très-différentes dans les formes.

Pour établir la liberté de l'Homme et l'égalité des droits, il n'y a plus ni noblesse, ni pairie, ni régime féodal, etc. etc. etc.

Pour établir le premier chef de ces titres, il fallait nécessairement détruire le second; mais après tout, comme l'homme noble anciennement pouvait être juste, qu'il m'avoue ingénument ce qu'il se disait à lui-même dans le temps de son élévation mondaine? Il devait se dire : je suis noble, il est vrai, mais qu'ai-je de plus que les autres hommes? Mes ancêtres ont remporté des victoires; mais moi qu'ai-je fait encore? Pourquoi donc tant de privilèges qui m'attribuent une supériorité si éminente sur d'autres êtres, figurativement mes semblables, et avec lesquels j'ai les rapports que l'union sociale nous transmet réciproquement? Ces hommes enfin, qui me paroissent si différens de moi-même, et par un enthousiasme de moi-même que je ne puis pas définir, auraient-ils un principe de nature matérielle, qui

ne leur permettrait pas d'agir dans l'action nécessaire à l'existence des êtres réunis, si ce n'est que moi, par une nature bien différente et sublime, je leur communique, par instinct, le pouvoir d'agir ? Ainsi, ou c'est par moi que cet homme machinal cultive la terre, construit les édifices, opère dans les manufactures, conduit un vaisseau à travers les orages et les périls des mers, remplit enfin tant d'autres prodiges de génie et de talent ; ou c'est moi, dis-je, qui ai la puissance de communiquer à cet homme l'action de tant de belles choses, ou autrement je roule dans une erreur superbe et puérile ! car si tout cela ne part pas particuliérement de ma puissance, comment est-il possible que je sois au-dessus de lui, qu'on m'attribue des droits et des privilèges plus qu'à lui ! Tout au plus si je puis faire partie de sa réunion où se trouve l'égalité, et où le mérite seul doit faire la distinction dans l'ordre social.

Plus de vénalité dans les Offices publics.

Ecoutons la simple raison, et nous trouverons cette réforme très-équitable. N'était-il pas vrai que par la vénalité, ces places étaient hasardées, ainsi que le sort des citoyens qui en dépendait ? Car enfin, ce n'est pas le moyen que l'on a de pouvoir occuper une place, qui donne la capacité qui lui est convenable, mais bien l'étude et l'intelligence qu'on acquiert par l'application du temps. Or donc, comme la fortune ne se plie pas ordinairement à la gêne de l'étude, la suppression de la vénalité est très-judicieuse, et d'autant plus, que les sujets qui déjà occupaient ces places, et dont la capacité sera reconnue, doivent naturellement entraîner le suffrage des peuples.

Plus de Jurandes ni Corporations, Arts et Métiers.

Il ne m'est pas facile de concevoir que le citoyen industrieux fût anciennement rétréci dans une prison de ses propres talens. Mais pourquoi ? Etait-

ce pour donner à une partie de ces êtres un fondement plus sûr au succès de l'industrie ? Cette privation à l'égard des autres était impolitique ; elle ouvrait la voie de l'émigration, et elle étouffait les progrès des talens. Etait-ce pour garantir le public d'être trompé par cette liberté générale des ouvriers ? Comment ! quel compte ferait cet ouvrier qui, en ouvrant la carrière de ses talens, commencerait à tromper ? Etait-ce pour donner une mesure à cet empressement de parvenir, qui est naturel à l'homme, et qui peut le déranger d'un bien-être journalier, en voulant atteindre trop tôt le jeu de son ambition ? Et qui peut mieux sentir cela que l'individu même, ou par la réflexion, ou par l'épreuve ? Cependant cette suppression, toute juste qu'elle est dans l'ordre naturel et politique, laisse une sensibilité au cœur humain, qui intéresse pour ceux qui, dans l'ancien arrangement, en supportant les charges qui y étaient attachées, se sont trouvés trop près du nouveau régime. Il semble qu'en prenant une distance proportionnée à la raison, ils devraient être soulagés de quelque chose sur les supports de la nouvelle Constitution. Mais enfin dans la vérité, et le temps en donnera des preuves certaines, la liberté du génie et des talens sera toujours une institution sublime pour une Nation qui possède la connaissance des arts et le caractère de l'industrie.

La Loi ne reconnaît plus ni Vœux religieux, ni aucun autre engagement qui serait contraire aux droits naturels.

Cette Loi est d'autant plus belle et juste, qu'elle renverse ces autels funestes où tant d'innocentes victimes étaient immolées aux préjugés, à l'avarice, à la plus coupable ambition des familles, et où l'humanité dégradée, ne sentait plus ni le droit du sang, ni les liens de la nature.

Etres infortunés qui faisiez des vœux, répondez-moi, je vous demande ? Vous êtes dans l'état religieux ; eh bien ! que faites-vous ? Nous suivons, disent-ils, les règles de notre ordre. En quoi consistent-elles ? A porter un habillement lourd et grotesque, à nous nourrir d'une espèce de ration d'alimens ordinaires, à suivre les ordres des supérieurs auxquels nous devons l'obéissance, à supporter les caractères réciproquement antipathiques des individus composants la Communauté, à nous occuper à guère plus qu'à chanter méthodiquement des offices qui sont d'usage à l'établissement, à être enfin séparés du cahos du monde social, ce qui établit pour nous une apparence de retraite spéculative où nous traînons des jours inquiets, tristes et lugubres dans une espèce d'indolence ; tout cela, leur dis-je, suivi momentanement, et qu'on peut laisser à son gré quand une fois les facultés de l'ame ne peuvent plus y résister, peut être encore supportable. Mais hélas ! répondent-ils, on nous a fait faire des vœux d'être ainsi toute notre vie ! Eh pourquoi, je m'écrie ? Sans ces vœux, vous n'auriez pas pu le faire, et encore mieux, avec la liberté de ne plus le faire ; alors du moins le dégoût survenant, vous n'étiez plus exposés au cruel supplice d'une vie déplorable et désespérée ; tous s'écrient en gémissant : ah ! que vous avez raison !

Tous les Citoyens sont admissibles aux places et aux emplois, sans autre distinction que celle des vertus et des talens.

Si l'émulation est dans la nature de l'homme, c'est bien ici qu'elle doit triompher ; le Français citoyen peut se glorifier que l'Être Suprême l'a inspiré pour sauver l'arbre de vie prêt à périr par la stérilité de la justice, de la vertu, de la fraternité ; les places et les emplois donnés aux vertus et aux talens ! Français citoyens, concevez

la sublimité de cette institution, et vos cœurs s'éléveront au niveau de sa gloire. Il dépend de vous à présent de diriger votre bonheur ; ne vous écartez jamais de la voie que le sentiment vous trace ; les talens et les vertus s'annoncent toujours ; ne veuillez jamais les méconnaître ; que vos suffrages soient incorruptibles, que l'intérêt, l'amour-propre, la faiblesse soient écrasés sous le poids de votre mérite, et que la réunion de vos choix soit un monument éternel de votre félicité et de votre gloire.

Toutes les contributions seront réparties entre tous les Citoyens, également, en proportion de leurs facultés.

C'est ici la base de l'édifice ; c'est ici où l'homme judicieux donne toute l'étendue à son imagination, pour asseoir sur une solidité inébranlable le véritable bien de ses intérêts, en se dépouillant de toutes ces idées de lésine, incompatibles avec un monument où le génie humain est porté dans sa plus haute élévation ; c'est ici où le vrai citoyen doit tressaillir de montrer du zèle, de bonne volonté, d'indulgence, et renoncer à tout calcul particulier, qui semble lui faire appercevoir de l'inégalité dans le seul intérêt de soi-même. 1°. Du zèle, parce qu'il doit se dire, qu'est-ce qu'une Nation ? C'est une association générale où tous les intérêts particuliers dépendent de la masse de l'intérêt général ; de quelle façon que les intérêts particuliers soient aggravés, si toutefois ils ne détruisent pas une possibilité d'existence ; la réversibilité de la masse viendra toujours les mettre à son niveau. 2°. De bonne volonté, parce que la bonne volonté d'une chose, qui porte à un bien de réunion, en procure les effets parfaitement avantageux à tous, comme la mauvaise volonté les dérange au préjudice de tous. Par exemple..... je me représente les ressources de la Nation en

un champ le plus immense, où chacun a sa portion de soins pour le cultiver et l'ensemencer. Si chacun en particulier mesure strictement sa tâche, et que par des calculs rigoureux d'inégalité, les semences et les soins soient irréguliérement employés, ce champ alors perd la direction des soins qui lui sont nécessaires, ses productions ralentissent, et les rigueurs en controverse, portant sur la règle d'une disposition établie dans la connaissance du mieux possible, contrarient l'harmonie de l'ensemble ; et tous, enfin, deviennent les victimes d'un calcul particulier, qui doit être abandonné, et jugé par un apperçu certain du recouvrement dans la masse productive des biens qui proviendront par un concours affectionné de soins et de travaux. 3°. D'indulgence ! Je parle à des citoyens raisonnables, et avec eux, je m'écrie : comment est-il possible que des Directeurs, qui ne sont que des hommes, puissent trouver la juste proportion des facultés à travers tant de formes différentes de facultés, et à travers tant de moyens que l'intérêt personnel emploie toujours un peu pour le masquer ? Si le véritable sentiment de citoyen n'agit pas de bonne foi pour le bien de la Patrie, et qu'il ne résiste pas à l'avarice trop souvent impérieuse, qui pourra m'avancer que les contributions peuvent être réparties parfaitement sur la juste proportion des facultés ? Non, il n'est pas possible ; et les contributions essentiellement nécessaires, puisqu'elles sont les fondemens de la Patrie et les liens de l'ordre social, dépendent du civisme ; de la générosité et d'un calcul glorieusement patriotique, qui, sans nous tromper, nous laisse entrevoir un retour de prospérité par une réciprocité des cœurs unis, dont la force, la puissance, les secours, la justice et la concorde, sont autant de remparts contre le malheur, et autant de voies pour le bonheur.

Je m'arrête un moment sur les modes d'imposition, et ma raison me les fait appercevoir combinés pour approcher le plus vraisemblablement la juste proportion des facultés ; les impositions foncières ont à propos un soulagement convenable, parce qu'elles dérivent du premier chef de notre existence, qui demande des attentions, de l'encouragement, et même des faveurs ; les mobilières, mesurées sur les locations, présentent non-seulement une explication de facultés, mais donnent encore un arbitraire qui peut rabaisser avec quelque sacrifice de commodité, un support qui semblait proportionné aux apparences ; l'industrie a le même avantage à pouvoir se diriger sur le plus ou le moins. Si le citoyen se soutient sur le plus, il est évident qu'il en est dédommagé par les fruits de son industrie. Ainsi, comment pouvait-on mieux se rapprocher de l'égalité des contributions, après l'anéantissement des anciennes fermes et régies, qui, de quelle façon qu'on l'envisage, laisse à la masse des citoyens tous les bénéfices dont elles profitaient ?

Français, citoyens, ce point ne doit pas vous occuper soucieusement ; au contraire, votre zèle doit s'y prêter avec ardeur ; il est la base de votre plus belle espérance ; par vous, les tems améliorés, vous verrez bientôt et facilement ces charges rabaissées ; cette belle liberté, par laquelle tous les ressorts de l'industrie auront leur jeu, et dont déjà vous ressentez les effets, jusqu'à quel point n'élevera-t-elle pas les périodes de vos ressources ? Pensez seulement que quand tant de millions de citoyens, anciennement emprisonnés dans les entraves de leur misère, pourront donner un peu d'extension aux moindres commodités de la vie, quel sera alors le mouvement d'une activité commerçante, et quel est le bonheur qui vous attend ?

Après toutes ces considérations, je vais vous prouver encore, Français Citoyens, que plus il viendra de vous de payer et d'accélérer vos impositions, même largement et avec usure, plus vous établirez le bonheur de vos situations ; car ce qui vous trompe, c'est que vous croyez de gagner ou en retardant, ou en esquivant ce que vous devez à l'affermissement de l'Etat. Quel compte faites-vous ? Et ne savez-vous pas que tôt ou tard il faut y venir ? Et qu'est-il l'Etat ? Est-ce plus que la réunion de tous les citoyens ? et si votre négligence ou votre fausse avarice le désorganise, cet enchaînement général qui tient à tous les mouvemens, soit de l'industrie, soit des consommations, soit des créances mutuellement réversibles, soit enfin de tant d'objets multipliés qui trouvent leur force et leur valeur dans le premier soutien de tous les ressorts, quel sera votre aboutissant, sans compter les pertes immenses des intervalles, où tous les corps actifs seront devenus comme morts, par la plus insensée spéculation d'une économie misérable et momentanée ?

Vous auriez rempli un chef-d'œuvre d'épargne ; vous n'auriez pas déboursé de quelques années les valeurs de quelques mesures de semence. Mais voyons comment sera après cette terre ; voyons ce qu'il en coûtera pour la réparer de ce temps d'oubli ; et voyons enfin ce qu'il faudra encore ajouter à votre absurde spéculation, pour la remettre au point de vous substanter. Je vous laisse dans ces réflexions.

Les biens destinés aux dépenses du culte appartiennent à la Nation.

Le Sacerdoce est un titre divin ; l'Etre Suprême, parfait dans ses ouvrages, a créé l'homme avec deux substances, l'une physique, l'autre morale, et par un juste rapport, il a voulu lui donner deux alimentaires, le pain pour le corps matériel, la

morale pour l'ame spirituelle. Or donc, quoi de plus sublime que le Sacerdoce, et combien ne doivent-ils pas être vertueux et sages, les dépositaires de cet aliment précieux ! Qui sera surpris que dans les premiers temps les hommes aient déposé dans leurs mains des biens pour en dispenser les usufruits, soit à eux-mêmes pour leurs simples besoins comme hommes, soit à tous ceux que des situations funestes exigeaient des secours de l'humanité !

Les temps avaient changé les choses ; mais Dieu avait réservé à ces admirables dépôts une application parfaitement relative à ces pieuses institutions. Qu'il est beau de les voir aujourd'hui au pouvoir d'une Nation, son légitime titulaire, et aider cette même Nation à élever un édifice qu'elle a été forcée de rebâtir sur des ruines malheureusement trop déplorables.

Vous Ministres de nos jours ! si vous sentez dans vous-mêmes que vous êtes dignes de ce sacré caractère, vous admirerez un si grand prodige ; vous bénirez mille fois cette providence qui peut-être vous a sauvés de ces dangers où la faiblesse humaine nous expose avec des facultés trop aisées, et qui vous laisse encore l'honnête nécessaire qui convient à la sainteté de votre état. Que faut-il de plus, si vous êtes bons Prêtres et bons Citoyens ! Et comment vos cœurs ne seraient-ils pas satisfaits de cette heureuse révolution qui soutient l'Empire, enflamme le Patriotisme, et assure le bonheur de tous les Citoyens !

La Constitution donne la liberté à tout homme d'exercer le culte religieux auquel il est attaché.

Si tous les habitans de l'univers ne sont qu'un peuple aux yeux du Créateur, qu'ils participent tous aux bontés qu'il accorde à ses créatures dans l'uniformité des choses premières, quel est l'être tant soit peu raisonnable qui ne trouve juste et

naturel de laisser la liberté au culte ? Il a plu à l'Etre Suprême de donner à tous ces êtres raisonnables une connaissance de ses grandeurs et de ses bienfaits ; mais il lui a plu aussi de laisser, pour ainsi dire, à l'homme de chercher des caractères pour s'exprimer sur la pénétration et l'admiration de ses grandeurs. Si Dieu, satisfait de ces mouvemens de l'ame, n'a pas voulu, par sa toute puissance, accorder des lumières uniformes, ces êtres qui, par eux-mêmes, n'ont pu faire plus que ce qu'ils ont adopté pour leur culte, qui y sont attachés par un principe invariable qui remplit leur cœur, quand il se porte vers la Divinité, et qui d'ailleurs ont tous les caractères justes, sages et admissibles dans la société des hommes, pourquoi faudrait-il les répudier, les molester, les haïr et les mépriser ? Dieu lui-même les comble de biens : risquons-nous de mal faire en l'imitant ? La nature, sans prévention, nous parle pour eux par un mouvement de fraternité ; ferions-nous de ridicules efforts pour l'étouffer ? Avec ces justes observations, je ne détourne pas les yeux de la belle religion de nos pères ; je crois même qu'elle est la seule qui nous conduit au salut ; mais au moins je dois penser, autant que l'esprit peut s'élever dans les bornes de l'humanité, que le Dieu de justice s'est réservé, en souffrant les contrariétés des cultes, de donner à tous son souffle de grace aux derniers momens de la vie, pour que l'innocente erreur soit connue, et qu'une seule porte de félicité soit ouverte. Ainsi, par cette pénétration qui, quoique humaine, ne se rapporte pas moins à la sublimité d'un Dieu juste ; tous ces êtres, dans leurs cultes différents, sont tous uniformément agréables au Créateur par la grace qui les attend.

Le Royaume est distribué en Départemens, les Départemens en Districts, et chaque District en Cantons.

Il est dans l'ordre des choses, que quand un

Royaume ne fait qu'un, que tout ce qui y a rapport, tient au même principe, au même esprit, au même intérêt; toutes ses dispositions doivent aboutir à un même centre d'uniformité. Si l'on morcèle un Royaume, et que l'on adapte à des localités des différences arbitraires de Loix et de Gouvernement, il est certain qu'il en résultera des discordances contraires à cette masse d'union, toujours mieux affermie dans son repos et dans son ordre, par une égalité active et législative. Telle est actuellement la belle harmonie de l'Etat dans ses conjonctions, puisqu'elle laisse des routes directes et égales pour aboutir de par-tout à un centre, où réside un seul point de vue, de justice et de direction.

La Constitution française est représentative : le Gouvernement est monarchique ; la souveraineté appartient à la Nation.

La forme de ce Gouvernement est celle qui a paru dans tous les temps la plus favorable à une grande Nation policée et industrieuse. Et il est vrai, une grande Nation policée a par elle-même les mœurs et le génie pour maintenir l'ordre nécessaire à un Gouvernement étendu. Il ne lui faut plus, pour n'être pas exposé à des divisions que des ambitieux pourraient soulever, qu'un représentant majestueux, qui, successeur de ses ancêtres, vient se placer sur un trône glorieux en légitime Roi, père, ami et défenseur de sa Nation. Que cet ensemble est merveilleux! Il ne paraît pas tenir à l'illusion de la magnificence, mais bien à la splendeur des sentimens, de la cordialité et de l'amitié. Je le compare à la nature et au soleil.

La nature est le point d'appui des êtres réunis, qui forment une Nation confondue avec la nature par une réciproque communication; à elle seule appartient la souveraineté; sa Constitution est représentative; les représentans sont ses Loix, toujours soutenues par son essence législative, et le soleil.

Cette Nation se vivifie, se soutient, se garantit, se reproduit ; le soleil participe à tous ces rapports admirables : il lui donne le jour pour mesurer l'ordre de ses mouvemens, et dévoiler majestueusement la splendeur de ses ouvrages ; il la chauffe pour un juste besoin nécessaire aux premiers soins de ses emplois ; il se cache dans une disposition d'alternative, pour suspendre le mouvement, et le ranimer dans les douceurs d'un repos ; il lui enlève, par une attraction surprenante, des exhalaisons et des humides malfaisants, pour les lui redonner en pluies salutaires ; ce soleil enfin, le Roi de cette Nation, la réjouit, la protège, s'unit à ses utilités ; c'est une réciprocité de goût, d'union, de volonté, d'attachement. Dans la fougue des orages, des tempêtes, des agitations des élémens qui semblent mettre une séparation entre lui et sa Nation, en cachant sa splendeur rayonnante et son éclat ravissant, on le voit continuellement attentif à parcourir les moindres intervalles qui échappent à ces désordres, pour se manifester plus ou moins à sa Nation, adoucir sa peine, et la convaincre toujours de son inviolable fidélité.

Telle est la figure de la Constitution Française. La Nation et son Roi. Par cet accord merveilleux, l'ordre qui convient à des êtres réunis, agissants tous pour un même intérêt, peut-il avoir plus d'énergie, plus de sagesse, plus de grandeur, plus de force, plus d'avantage ?...... Non ; mais hélas! est-il possible qu'il y ait eu des Citoyens qui aient pu se séparer, ou que du moins ils ne reviennent pas se joindre à une si belle réunion ? Cruel aveuglement ! jusqu'à quel point la passion n'a-t-elle pas caché le véritable intérêt, abandonner tout ce qui est le plus flatteur et le plus intéressant au sublime caractère de l'homme, pour suivre des étendards indignes de l'homme ? Je me tais ; on sait que l'homme a sa sublimité et son néant,

mais qu'il a l'heureux pouvoir, dans son essence divine, de remonter de son néant à sa sublimité.

La Nation Française renonce à entreprendre aucune guerre dans la vue de faire des conquêtes, et n'emploie jamais ses forces contre la liberté d'aucun peuple.

Une Nation, quoique souveraine, peut-elle mieux saisir le sentiment de la nature et de l'équité qu'on peut admirer dans des hommes sages? Faire une loi de rester dans les bornes de ses possessions, et de reconnaître tous les peuples ses amis et ses frères, cette Loi est véritablement sublime! mais pas moins elle est dictée par la raison; car la souveraineté où réside l'ordre, l'équité, la surveillance et la peine des actions contraires au droit des gens, peut-elle violer ce qu'elle garantit, ce qu'elle protège, et prendre sur elle-même ce qu'elle défend et ce qu'elle punit? Non., il n'est pas de la souveraineté de se dégrader par des injustices.

Les Ministres du culte et les Juges des Tribunaux sont élus par les Citoyens.

Il paraît juste et très-convenable dans l'ordre des choses, que ce qui tient le plus près à nos intérêts les plus essentiels, et dont la délicatesse exige souverainement une direction soumise à des caractères parfaitement admissibles à des emplois qui, par leur nature, ne peuvent supporter de ces médiocrités non apperçues dans tout autre emploi de nature bien différente, soit soumis aux vœux et aux suffrages de ces mêmes Citoyens, qui en sont les parties constituantes, et d'où doivent dépendre leur repos et leur fortune.

Les Citoyens qui s'étudient eux-mêmes, dans le cours de leurs différentes situations, ont la faculté de discerner, par la communication sociale, ces hommes dont le mérite perce même à travers de leur humilité, et jugent, par les impressions réitérées qu'ils en ressentent, que ces hommes peuvent

mériter

mériter leurs choix et leurs suffrages pour les places qu'ils ont droit de destiner.

Il est donc vraisemblable que tant de Citoyens observateurs doivent faire de bons choix, puisqu'ils ont pour eux des observations qui les dirigent; cependant, sur ma démonstration, qui paraît s'accorder avec la raison, on peut me dire : vous croyez donc qu'avec cet arrangement il n'y aura pas des cabales qui feront adopter le mauvais et abandonner le bon ? A cela je répondrai, que dans un grand concours de Citoyens, il n'est pas facile que la cabale puisse dominer sur la différence du bon au mauvais; tout au plus, si elle pouvait dominer sur l'à-peu-près du plus ou du moins suivant les opinions. Car enfin, supposons qu'un cabaliste, pour être Juge, fût vulgairement reconnu sans capacité pour une telle place, comment pourrait-il naturellement entraîner le plus grand nombre des suffrages dans la réunion des Citoyens électeurs ? Quand même les dispositions en sa faveur seraient aveuglément dans les cœurs du plus grand nombre, la bienséance seule les contiendrait dans les bornes du bon sens; il en serait de même d'un Ministre de leur culte, s'il était reconnu ne pas avoir la décence, la sagesse, la conduite, les mœurs, et au moins une science nécessaire à pouvoir remplir cette respectable fonction. Ainsi, par ces observations qui ne paraissent pas douteuses, ces places essentielles ne peuvent être que mieux remplies que dans le temps passé, où la faveur, le hasard et la spéculation pouvaient en diriger la marche. Et bien plus encore, car il est d'une évidence infaillible que les Citoyens graduellement par l'étude qu'ils auront de leurs choix, il leur sera toujours plus facile, dans l'ordre des temps, de juger les personnages dignes, qui, en quelque façon, se placeront par anticipation dans les opinions; et con-

jointement à cette étude naturellement suivie, qui peut douter que des Citoyens inclinés à ces places, soit par leurs dispositions naturelles, soit par leurs sentimens, soit enfin pour la satisfaction d'un amour-propre, n'observeront pas réguliérement tout ce qui y aura rapport pour les mériter?

Il sera créé et organisé un établissement général de secours publics pour élever les enfants abandonnés, soulager les pauvres infirmes, et fournir du travail aux pauvres valides qui n'auront pas pu s'en procurer.

Une si belle institution est dans la nature de l'homme, et dans le droit de l'homme : comment notre Constitution aurait-elle pu ne pas l'établir?

Elever des enfans abandonnés! c'est une charité dans toutes ses perfections; soigner l'innocence, remplir les devoirs de père, conserver des Citoyens à l'Etat.

Soulager les pauvres infirmes! c'est un bien de reconnaissance que nous devons à ces malheureux; auxquels, de leurs sueurs et de leurs travaux employés pour nos besoins, il ne leur reste que les infirmités.

Fournir du travail aux pauvres valides! c'est une attention charitable, et en même-temps utile à la société.

Je laisse dans les cœurs des Citoyens mille fois plus que ce que je pourrais dire sur une si belle institution.

La liberté aux Citoyens d'adresser aux autorités constituées des pétitions signées individuellement.

Les autorités constituées étant, pour ainsi dire, les réservoirs où doivent se réunir les idées des Citoyens, pour parvenir le mieux possible à la perfection du grand ouvrage de la Constitution, il est de toute vérité que la liberté des pétitions est naturelle et très-analogue à son objet. Il est à observer cependant, que des pétitions trop multi-

pliées, trop confuses, quoique bonnes dans leur nature isolée, ne seraient pas convenables, si elles ne s'ajustaient pas avec précision au premier plan déterminé de l'édifice. Quelle que soit la construction d'une chose, toutes les corrections et tous les ajustemens doivent se conformer à son principe, et toujours envisager son point de vue avec une moindre complication pour l'améliorer, et jamais la trop charger, pas même de ce qui paraîtrait amélioration, ce qui mettrait dans le risque d'en déranger le bien-être.

Etablir les Loix d'après lesquelles les marques d'honneur ou décorations purement personnelles seront accordées à ceux qui ont rendu des services à l'Etat.

Si la production des êtres n'a qu'une organisation uniforme et générale, comment pourrait-on raisonnablement y trouver une distinction particulière, si ce n'est que parmi ces êtres il y en ait qui, par des actions plus ou moins sublimes, se distinguent eux-mêmes, et se fassent, pour ainsi dire, appercevoir dans la foule où ils sont confondus, comme des fleurs supérieurement plus belles, qui dominent toutes les autres dans un grand champ qui en est complanté. Or donc, comme cette distinction des êtres a quelque chose de plus que le hasard, et qu'elle vient principalement d'une étude de sentiment où l'homme peut, plus ou moins, s'appliquer, il est très-juste de décorer celui qui a agi, autant par récompense et par reconnaissance de sa belle action, que par l'avantage qu'il en résulte, en ce que cette distinction à laquelle l'amour-propre de l'homme est naturellement sensible, l'invite, l'engage et l'encourage à une application assidue et rigoureuse de ses talens, ayant toujours devant ses yeux ce but d'honneur et de gloire qu'il cherche à pouvoir atteindre. La décoration purement personnelle est la seule

qu'on puisse adopter, autrement elle n'aurait plus ni sa distinction, ni sa prérogative, ni sa grandeur, parce que, pour peu qu'elle sortît des bornes où doit être reserrée la démonstration du mérite, sa magnificence serait éclipsée. Au contraire, avec des marques d'honneur inviolablement attachées à la personnalité, toutes les fois qu'elles seront apperçues, on les admirera par les yeux de l'émulation, de la justice, de la raison, et on leur prodiguera les faveurs de la louange, de l'estime et de la considération.

Il sera créé et organisé une instruction publique gratuite, commune à tous les Citoyens, et dont les établissemens seront distribués graduellement dans un rapport combiné avec la division du Royaume.

Les instructions publiques bien confiées, sont toujours d'une utilité essentielle pour les peuples, réversible sur le bon ordre de l'Etat; à plus forte raison sont-elles nécessaires à la suite d'une nouvelle Constitution, puisqu'il convient essentiellement de ramener des Citoyens dans des routes différentes, les instruire, les persuader, les convaincre que le nouveau régime a été fait pour leur bonheur, et a arrêté encore heureusement un comble d'accablement sous lequel ils étaient sur le point de succomber.

La sensibilité physique d'un bien-être nouveau, dispose bientôt les esprits à ne pas méconnaître ces salutaires instructions; la justesse naturelle du bon sens leur assure la vérité de la persuasion, la vieille habitude s'évanouit. Ces peuples, comme renaissans, s'affermissent sur cette terre promise; de jour en jour ils s'apperçoivent qu'elle est dépouillée des mauvaises productions qui en desséchaient la substance, et enfin le réveil de tant de Citoyens malheureux, les rend des Citoyens zélés, animés, patriotes, et resserre par des nœuds de félicité tous les liens de la Patrie.

Tels sont les fruits des bonnes instructions ; elles ont un grand pouvoir sur l'ame, et presque toujours sont-elles le mobile des belles actions.

Tout homme a la liberté de parler, d'écrire, d'imprimer et de publier ses pensées.

Quand des représentans d'une Nation ont établi cette liberté, qui semble avoir quelque délicatesse par rapport à la méchanceté des hommes, il faut bien qu'ils aient profondément jugé que les bonnes pensées qui pourraient paraître au jour par cette liberté, balanceraient avec un avantage éminent de malignes productions où véritablement l'homme juste et sensé ne s'arrête jamais, et qu'il méprise toujours.

En effet, ces représentans semblent dire aux citoyens : quoique notre application sans relâche porte à chercher tout ce qui peut faire atteindre à la perfection de l'ouvrage que la Nation nous a confié, pas moins il se peut que des citoyens non admis à notre ministère aient des pensées justes qui pourraient donner encore plus d'appui aux recherches de notre imagination, et par cette liberté, nous les invitons à nous les faire connaître.

Certainement tout représente un plus grand bien dans cette liberté, s'il est des hommes qui en abusent pour produire des atrocités qui font gémir la charité et pleurer la décence ; leur passion satisfaite est bien peu à leur avantage, en comparaison du mépris qu'ils s'attirent de toutes les ames honnêtes.

Il sera établi des Fêtes nationales pour conserver le souvenir de la Révolution Française.

Rien n'est plus beau, en effet, dans les sentimens réunis, que ces jours de fêtes établis pour le renouvellement d'une époque qui ne peut être que celle d'un bonheur, d'une joie et d'une satisfaction universelle ; c'est faire renaître alors, pour ainsi dire, ces heureux momens où ont germé

toutes ces tiges garnies des fruits de la félicité ; tous les cœurs semblent reprendre alors ces premiers charmes d'enthousiasme, où la nature se distingue et tous les sentimens se caressent. Dans ces jours distingués, tout s'annonce admirable dans une merveilleuse confusion ; la jeunesse ranime sa gaieté ; la vieillesse pleure d'une douce émotion ; le beau sexe se voit au-dessus de ses charmes ; l'air joyeux des amants embellit les soupirs ; les épouses donnent du jeu à la tendresse ; les époux en ressentent le prix ; l'amitié des enfants s'unit à des caresses ; l'union des parens semble avoir plus d'appas : les liens des amis leur paraissent plus doux ; l'humanité prodigue des dons à la misère ; la générosité vous enchaîne des cœurs préparés par l'amour ; la vertu ramène à l'amitié, étouffe les vengeances. Tout cela réunit un ensemble, confondu dans des chants d'alégresse adressés au Très-Haut, des festins, des danses, des ris, des jeux, des cris de joie, et mille sons bruyans et harmonieux. Quels jours pour une Nation ! ah ! que l'époque doit en avoir été belle !

Le pouvoir législatif est délégué à une Assemblée Nationale, composée des représentants librement élus par le peuple ; le pouvoir exécutif est délégué au Roi.

Le voilà donc cet ouvrage surprenant ! Ces deux colonnes qui doivent soutenir l'Empire, ne sont-elles pas disposées dans toutes les règles de la raison, de la nature et de la justice ?

Il fallait de nouvelles Loix à cet Empire. Qui devait les faire ? N'était-ce pas un peuple créateur, qui a le droit d'établir ce qui convient à son existence et à sa sûreté ? Il fallait un être distingué et majestueux pour donner l'exécution à ces Loix. Ce peuple juste s'est-il écarté du droit du sang qui, toujours par succession, lui a donné des Rois ? Si par la révolution du temps, on a cru

appercevoir des incongruités dans ce parfait soutien de la Monarchie, qu'on revienne de l'erreur. Le Roi des Français est toujours ce même Roi assis sur le trône de ses ancêtres, avec la même gloire, la même grandeur, la même magnificence ; ces titres héréditaires sont inviolables, ils ne peuvent pas être changés ; mais ils peuvent être améliorés. Revêtu de cette pourpre éclatante de la royauté, dispensateur des Loix, dans l'application que sa puissance doit en faire en faveur de cette Nation où il préside, quels conseils peut-il avoir plus dignes de lui que sa Nation elle-même ? Et si sa grandeur et sa majesté ne font qu'un même corps avec sa Nation elle-même, le vrai titre de sa royauté, comment ses volontés ne seraient-elles pas confondues, et comment celles de la Nation ne viendraient-elles pas à l'appui des siennes ? N'est-ce pas un concours réciproque de même sentiment et de même affection, pour le plus grand bonheur de l'Empire et de tous ?

A l'éclat d'une si brillante lumière, le plus beau guide des Français, est-il possible, grand Dieu ! que le sang des Bourbons soit irrité, et que loin du sanctuaire de la Patrie, ce même sang si bon, si noble, si distingué, se soit soulevé contre l'ouvrage de la Nation ? Mais pourquoi ? Ce sang est le même sang de la royauté : est-il d'autres titres pour l'illustrer ? Il est Français ; la Nation pourrait-elle ne pas l'aimer ? Qui peut si cruellement l'irriter ? Son allié fraternel n'est-il pas majestueusement placé sur le trône de ses ancêtres ? Ses légitimes prérogatives ne sont-elles pas respectées ? N'est-il pas enfin tout ce qu'il peut être ? Princes, écoutez la voix de la nature ; ses délices sont au-dessus de la grandeur ; rendez-vous aux sollicitations d'un Roi qui vous aime, et que votre cœur doit regretter ; ne résistez plus aux vœux d'une Nation qui vous tend les bras. Pourquoi

voudriez-vous exposer vos jours précieux pour assouvir une vengeance? Et contre qui? Contre de misérables Citoyens dont les travaux sont employés sans relâche aux besoins de l'existence; contre d'honnêtes Citoyens qui, gémissant de nos malheurs, font des vœux pour la paix et pour votre conservation; contre des Citoyens qui, accablés par l'âge, frémissent sans cesse de nos tribulations; contre des Citoyennes craintives qui serrent leurs enfants dans les bras, et pleurent sur le sort de l'innocence. Non, Princes, vous n'en seriez pas capables, ni les Français qui ont abandonné la Patrie; vos caractères humains ne se démentiront pas; les grands sentimens reviennent aux grands hommes; vous êtes nobles, courageux, vous connoissez le prix de l'honneur; mais vous n'êtes pas cruels. Vous vous direz à vous-mêmes : la justice est un sentiment au-dessus de la vengeance; pourquoi irions-nous ensanglanter un Royaume, et sacrifier tant de victimes innocentes? La Constitution de cet Empire, de quelle façon qu'elle nous paraisse et qu'elle nous révolte, nous laisse-t-elle dans un désespoir à n'avoir plus ni moyens, ni ressources indispensables à notre existence? Faut-il ou périr faute de subsistance, ou aller aveuglément l'arracher des mains de ceux qui nous l'ont enlevée? Dans ce cas, je me tais, et je gémis. Mais tout un Royaume vous tend les bras; un Roi, un Peuple, le beau sexe, les enfants même, tous enfin sont impatiens de vous applaudir. Quelle cause dominante peut-il donc y avoir pour respirer l'animosité, le sang et le carnage, contre ce peuple qui vous appelle, qui vous attend et qui vous désire? Si quelques raisons vous ont porté à tant de rigueur, en est-il un plus sublime dédommagement que des sentimens aussi précieux?

Français Citoyens qui avez abandonné la Patrie, ce langage est digne de vous, parce qu'il est fait

pour

pour des ames bien nées. Je ne doute pas qu'il ne soit victorieux ; mais je vais m'en écarter un moment, et représenter l'homme dans sa passion et dans l'envisagement de ses intérêts dans la fougue de cette même passion.

Eh bien, Français ! vous avez des griefs contre toute la Nation ; rien ne peut calmer la fureur qui vous anime ; l'arbitre de la raison est forcé de se taire ; vous courez à la vengeance, et vous allez verser le sang de la Patrie qui vous a donné le jour. Mais le vôtre ne versera-t-il pas ? Je laisse le doute de la victoire, et je vous rends victorieux. D'abord votre triomphe ne sera-t-il pas un amas affreux de sang et de carnage ? La nature ne frémira-t-elle pas sur tous vos pas ensanglantés de tant de cadavres de vos amis, de vos concitoyens ? Voilà le premier et horrible apperçu de votre vengeance. Revenons à votre triomphe. Vous allez donner des Loïx, quelles seront ces Loix ? Pourrez-vous détruire cette opinion de la liberté qui réside dans le cœur de la Nation ? Pourrez-vous accabler encore un peuple, pour réparer les dégâts de ces malheurs ? Pourrez-vous renverser la Constitution ? Par quelle autre y suppléérez-vous ? Mettrez-vous dans les fers votre Nation, distinguée par l'esprit, le génie et les talens ? Ne vous envelopperiez-vous pas dans une éclipse sombre et ténébreuse ? Porterez-vous la force du Gouvernement sur des têtes de naissance libres dans leur ministère ? Ne risqueriez-vous pas de former un assemblage de vautours ? Reprendrez-vous enfin vos titres, vos privilèges, vos décorations ? A quoi vous serviront-ils ? Ne seraient-ils pas mille fois plus effacés, et de plus profanés par vos cruelles démarches, et pourriez-vous raisonnablement les afficher comme un monument de vos barbares cruautés ?

Que gagneriez-vous donc en vous livrant à l'im-

pétuosité, et en bouchant vos oreilles à l'invitation d'un Roi, aux crix généreux de vos Concitoyens, et à la voix de la raison? Le cruel souvenir d'un horrible carnage, les remords d'avoir sacrifié tant de victimes innocentes, l'opinion défavorable des ames honnêtes qui existent et qui existeront dans l'univers, une existence craintive, et peut-être mal assurée, suite toujours funeste de la nature irritée. Les causes de votre vengeance peuvent-elles balancer tant d'horreurs?

Français Citoyens, quel que soit votre sort par la nouvelle Constitution, votre naissance, votre mérite et vos vertus, vous mettront toujours au niveau de toutes les prérogatives que vous avez à prétendre; les impressions qu'ont laissé ces privilèges naturels vous donneront toujours autant de gloire, et bien plus encore, quand ils seront soutenus par l'affabilité et les sentimens; ne craignez pas de perdre dans le sacrifice de ce qui vous irrite; vous y gagnerez supérieurement par la conformité des sentimens qui vous éleveront toujours aux degrés de leur appréciation; vous en connaîtrez bien mieux le prix; ils auront tout par eux-mêmes, et ils ne seront plus confondus.

Venez donc, chers Citoyens, recevoir d'un peuple votre ami, et jaloux de votre gloire, la palme de votre humanité; venez réciproquement vous venger à force de bienfaits; venez faire éclater aux yeux de l'univers la vérité de votre distinction par l'affection et les vertus; venez donner encore une ame à ce corps majestueux de la Nation; venez célébrer ces jours de magnificence, où l'orgueil va plier sous l'empire de la sagesse, la fausse vanité sous le joug de la véritable grandeur, et où l'indifférence des humains va fuir à l'aspect de ces étendards où seront tracés l'amour de la Patrie, le zèle de la fraternité et le triomphe de la nature; venez enfin confondre vos sentimens

avec ceux de vos Concitoyens, ajouter à la chaîne qui les lie, les chaînons de votre sensibilité, et jouir de ce spectacle ravissant, où toutes les voix ne seront qu'une seule voix, tous les yeux qu'un seul regard, tous les cœurs qu'un seul cœur, pour sentir, admirer et s'écrier : ô prodige de la Divinité! à présent nous sommes des hommes!

Cette sublime exclamation présente à mes yeux la Nation Anglaise, cette admirable Nation de la raison ; et je sens mon cœur qui palpite, comme par un contre-coup des mouvemens de son ame, d'avoir trouvé un peuple son imitateur : et quel peuple ! Celui que la nature a réciproquement uni avec elle par les liens de la plus belle sympathie, mais toujours contrariée par un talisman politique. Le temps est venu ; le talisman doit finir, et la nature va triompher.

Peuple Français ! est-il un plus beau tableau que celui que je viens de vous retracer ? Il ne dépend que de vous de le laisser dans les fastes de votre Empire ; vous possédez toutes les qualités merveilleuses pour l'accomplir : il ne vous faut qu'un rien ; mais un rien qui devient un prodige ; un rien par lequel la nature vous a toujours distingué ; *un bon cœur et la volonté*...... est-il possible de pouvoir exprimer jusqu'à quel degré d'élévation se porteraient alors votre bonheur et votre gloire? L'ame peut le sentir ; mais la parole ne peut pas y atteindre.

Belle Nation ! c'est le moment où l'Etre-Suprême veut entièrement développer son chef-d'œuvre ; sachez distinguer sa voix, et hâtez-vous de marcher sous le guide de l'étoile qui vous dirige, vous arriverez à ce sanctuaire où sont réunis tous les sacrés moyens qui vous attendent pour mettre le comble à votre félicité ; vous y trouverez le charme de la réunion, l'intrépidité de la justice, le courage pour braver les périls, la force pour

défendre vos Loix, et les sentimens pour vous aimer. Oui, belle Nation, pourquoi ne seriez-vous pas heureuse ? Le bonheur est dans vous, il ne vous faut pas l'amener; il ne vous faut que de ne pas vouloir le détruire.

Français Citoyens ! votre carrière peut-être vous paraît encore pénible ! Mais vous n'ignorez pas qu'une terre qu'il faut défricher a toujours quelques morceaux difficiles ; et vous savez que la constance et la bonne union des travailleurs la mettent au point de sa production ; c'est vous qui avez construit cette arche d'alliance placée majestueusement au centre de vous-mêmes ; c'est vous qui la soutenez par autant de ligamens, que vous êtes des êtres pour la soutenir ; c'est dans elle que réside votre sort, votre bonheur et votre gloire. Ranimez donc toujours votre zèle, votre surveillance et vos travaux, pour qu'elle ne soit pas renversée, si des attaques inattendues, par les impulsions de l'aveuglement et de l'obstination, venaient y porter atteinte ; qu'un mâle courage et le sang-froid de votre intrépidité soient les remparts de la sûreté ; que la chaîne qui vous lie, forme l'enceinte de ce sacré sanctuaire, et qu'elle soit encore renforcée par tous les triomphes de l'humanité jusqu'aux derniers momens ou votre juste violence devrait éclater. Les armes dans les mains des hommes humains et équitables, ne portent leurs coups qu'après en avoir pesé les causes dans la balance de la justice, et avoir épuisé toutes les ressources du sentiment.

Ne vous découragez pas par les altercations qui dérangent votre repos ; elles sont inséparables des différents caractères qui envisagent les choses actuelles; les uns sont agités par l'impatience, d'autres par des pénétrations trop étendues. Tâchez de les ramener par l'éloquence de la sincérité, et de les attacher au seul but où doivent aspirer

tous les bons Citoyens. Des ames timorées sont inquiètes du serment établi pour les ministres du culte ; vous pouvez les persuader et les convaincre qu'une opinion arbitraire, ne peut jamais porter atteinte aux sentimens de religion qui sont dans elles, et que si l'intérêt a fait naître leur crainte, le bon sens doit la faire cesser.

Peuple Français ! il est temps de triompher ou par la valeur, ou par l'amitié ; si vos frères émigrés viennent à vous, serrez-les dans vos bras, comblez-les de caresses ; à présent vous êtes rentrés dans les liens de la nature, et c'est le seul fondement de votre félicité. Vous jugerez bientôt que cette vaine et turbulente ambition de l'homme, ne sert qu'à l'égarer, et que l'exactitude des devoirs de tous les Citoyens, est le canal impérissable de tous les biens.

Vous, Citoyens, qui occupez les principales places du ministère, sentez toute la force de cette harmonie, et rendez-vous aux vœux d'un peuple réuni qui vous a confié ses intérêts ; sachez connaître le prix de sa confiance et celui de votre gloire ; vos places vous laissent toujours l'honnête fortune qui convient à votre état ; détournez les yeux de cette ambition que presque toujours y est attachée, un mérite distingué. Une réputation illustrée, le zèle et l'équité dans vos devoirs vous seront mille fois plus favorables que la faiblesse et la cupidité. Eh ! pourquoi ne seriez-vous pas justes envers ce peuple qui met son sort dans vos mains ? Que voudriez-vous vous-mêmes, si vous étiez dans la foule de ceux qui vous le confient ? Que seriez-vous sans ce même peuple qui vous demande la justice et votre devoir ? Et que penseriez-vous enfin d'un directeur de biens productifs, qui suivrait des routes tout-à-fait opposées aux soins, à la vigilance, au bon ordre et à la conservation des êtres sous sa direction ? Vous penseriez que

ces êtres périraient insensiblement, mais que le directeur périrait avec eux.

Peuple Français! je me livre à tous les mouvemens de mon ame; l'amour de la Patrie intéresse l'homme honnête; c'est un droit de la nature, de la raison, et le plus précieux aliment de notre existence: ou l'homme ne doit pas être raisonnable, ou il doit être convaincu de cette vérité. L'intelligence seule nous ramène à tous les points de ce sentiment, et nous fait suivre toutes les voies de sa stabilité. D'abord les hommes se voient réunis par une nécessité indispensable dans l'ordre des choses. Cette réunion absolue exige donc des dispositions mesurées et liées par des attachemens mutuels qui en consolident l'harmonie. Tous ces liens prennent leur formation dans les variations infinies de tous les différents états, qui, quoique par eux-mêmes graduellement inégaux, ne rapportent pas moins une égalité proportionnée de satisfaction et d'agrément. Cet ensemble d'actions, de jugement, d'attachement et de raison établit la base de toutes les productions divisées dans leur juste mesure, et l'amour des êtres réunis, est le balancier qui en règle les mouvemens. Mais si malheureusement des contrariétés ralentissent cet amour, le jeu social perd sa force; les entrechoquemens agitent les ressorts de l'union; sa marche devient inégale, et tout sort des bornes de son arrangement. Or donc, Peuple Français, comme un bien est préférable à un mal, et qu'il dépend de vous d'en jouir, soutenés cet amour de la Patrie par une parfaite union entre vous, votre loyauté à payer vos contributions, une rigoureuse observation des Loix, et une exacte surveillance à l'ordre de l'Empire.

Patriotes zélés, qui composez les Gardes Nationales, et vous braves Militaires, tous, les défenseurs et les soutiens de l'Etat, qu'il est beau de

voir briller le feu de votre patriotisme ! L'honneur et la fidélité en sont inséparables : voilà vos titres, voilà le salut de l'Empire. Ces deux grandeurs sont dignes de vous, et dignes de tous les sentimens ; la Nation vous devra toujours son bonheur, et vous lui devrez toujours votre gloire.

Belle jeunesse, embellie par les graces et la vivacité du sentiment, le temps présent vous prépare aux plus belles choses ; les semences d'un heureux avenir sont jettées : ah ! qu'ils seront beaux les fruits que vous recueillerez, si vous établissez votre sort sous des modèles de patriotisme, de vertus et de zèle pour la Patrie ! vous aurez le double avantage de juger et de jouir des effets de sa prospérité, à laquelle vous contribuerez, et que vous soutiendrez par d'admirables liens de sagesse, de génie et de talens ; enfin, si dans vous tout est beau par les seules nuances de votre âge, en y joignant ces sublimes qualités. Que ne sera-t-il pas le séjour de votre Patrie, et que ne serez-vous pas vous-mêmes !

Aimables Citoyennes, sexe charmant, voilà le fond de votre plus belle espérance ; vos charmes sont la première attraction du nœud sacré qui est le principal attribut de vous-mêmes ; mais ménagez-en les avantages, et ne vous livrez pas trop au délire du bel âge ; la raison n'est pas incompatible avec vous-mêmes, et sachez que quoique votre légéreté soit excusable, elle ne doit pas toujours la rejetter ; le feu du sentiment que vous faites briller, peut s'éteindre aussi vîte qu'il s'allume ; c'est à vous à savoir en diriger l'éclat, et rien n'est plus sûr pour votre victoire que la vertu, la décence et l'affabilité ; ce fard est le plus beau de tous vos agrémens ; avec lui vous pouvez abandonner cette étude inquiète de tant de modes inutiles, ces recherches de parure, trop souvent variées, qui annonçent le dégât, et découragent

des cœurs que vous aviez déjà charmés. Joignez encore à ce fard dominant, une occupation assidue aux soins de vos familles, l'abandon des jalousies et des rivalités, et le goût naturel d'une union parmi vous, fondée sur la bonne foi. Vous verrez revenir alors ces affections émanées de la sincérité des cœurs ; vous ferez votre bonheur et celui des époux.

Français Citoyens et Citoyennes, de quel état et profession que vous soyez, je finis en vous exhortant d'avoir toujours présent à vous-mêmes, que votre bonheur dépend de vous. Comment pourriez-vous penser que tant de merveilles créées dans l'univers pour vous devancer et vous attendre, eussent été pour votre malheur ? L'Etre Suprême vous a donné l'ouvrage de vous-mêmes, comme un ouvrage dans les mains d'un statuaire qui, avec des mêmes ciseaux, peut le perfectionner ou le défigurer ; vos sentimens sont ces ciseaux ; il dépend de vous de faire l'un ou l'autre, et de juger ce qu'il convient le mieux à vos intérêts. Si vous adoptez ce que naturellement est le plus à votre avantage, rien n'est plus simple que d'en pratiquer les moyens ; il faut seulement s'attacher à trois choses, et en abandonner trois : s'attacher à la religion, à la nature, à l'affabilité. La première est un guide de consolation ; la seconde un guide de bonnes actions ; la troisième est comme une onction qui donne le jeu aux ressorts de l'union. Abandonner la jalousie, l'impétuosité et l'égoïsme ; la première défigure la société ; la seconde la tourmente ; la troisième la déchire, et ces fléaux sont les plus funestes au genre humain.

Si heureusement vous rouvrez vos oreilles à la voix seulement de vos sentimens innés, et que vous suiviez les routes qu'elle vous trace, vous verrez bientôt les vices abattus, et l'ame triompher; vous reconnaîtrez des biens qui peut-être vous

étaient encore inconnus ; un attachement politique vous unira miraculeusement ; vous vous communiquerez mutuellement des secours et des soins ; par cette communication, les peines de la vie deviendront légères ; vous admirerez tous les attraits de la nature, et vous profiterez de ses inexprimables bienfaits.

Heureuse Constitution ! si le peuple Français sait la connaître et en tirer les avantages par des réflexions saines et individuelles, tous ces sacrifices qui paraissent onéreux, s'ils ne sont pas envisagés par l'esprit de l'intérêt, laisseront appercevoir un dédommagement dans la nouvelle consistance de l'Empire, et l'on jugera facilement qu'un sort favorable à tous les Citoyens va s'établir sur un juste équilibre.

Fasse le Ciel que la justice, la raison et l'humanité entrelassent la chaîne qui doit unir ce peuple distingué ! que son Roi jouisse long-temps de sa grandeur et de sa gloire, et qu'un mutuel enchaînement d'ordre, d'affection et de sentiment soit la force, le soutien et les délices d'un si bel Empire !

SUM CIVES GALLUS.

A Marseille, chez ROCHEBRUN et MAZET, Imprimeurs de la Nation et des Amis de la Constitution. 1792.